



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 VOTANTS : 27</p> <p>DATE DE LA CONVOCAATION : Le 11 juin 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 24 juin 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 18h50), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Gérard ROHL ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> <p>Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
--	--

Délibération n°28

Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET

Objet : Stade municipal : Rénovation de l'éclairage et rénovation-extension des vestiaires – Demandes de subventions

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population et souhaite favoriser le développement et la structuration du rugby amateur.

Parallèlement, la maîtrise énergétique sur l'ensemble des bâtiments et équipements municipaux est l'un des enjeux de la Commune face à la hausse du coût de l'énergie.

Face à l'utilisation massive du stade Municipal par le club local, les écoles Uginoises, le collège et le lycée, la Ville d'Ugine souhaite mettre en place un équipement visant à améliorer l'accueil, la sécurité et les conditions de pratique des licenciés du club afin de leur proposer un nouvel espace répondant à leurs attentes.

Aussi, il est proposé de procéder à la rénovation et l'extension des vestiaires, ainsi qu'aux travaux de rénovation énergétique de l'aire de jeux, destinés à diminuer les consommations électriques et améliorer l'éclairage au travers d'un passage en LED.

Le montant des travaux est estimé à 350 000 € et ils devraient débuter en septembre 2024.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport via le dispositif « Rugby – Héritage 2023 », de la Fédération Française de Rugby, de l'État, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie et de tout autre organisme.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide le principe de cette opération,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou à défaut son représentant à solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport via le dispositif « Rugby – Héritage 2023 », de l'État, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Savoie, et de tout autre organisme compétent les subventions les plus élevées possibles,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240617-20240617-DE28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024
Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

